

PAPIER  
PLASTIQUE  
MÉTAL  
CARTON  
VERRE

## LE GUIDE DU TRI



# JE TRIE donc je suis !

[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

*bien vivre ensemble  
sur un territoire de qualité*

**SAINT-BRIEUC**  
Agglomération  
Baie d'Armor



je trie, tu tries nous trions



Chaque année

30 200	TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES
5 200	TONNES DE VERRE
6500	TONNES D'EMBALLAGES ET PAPIER
35730	TONNES D'APPORTS DIVERS EN DÉCHÈTERIE



En matière de gestion des déchets, Saint-Brieuc Agglomération s'engage sur tous les fronts : collecte, tri sélectif, recyclage, réduction à la source...

À ses côtés, chaque citoyen, à son niveau, a lui aussi un rôle déterminant à jouer pour relever les défis liés à cette gestion des déchets. Ce nouveau guide facilite tous nos gestes de tri.

« Je trie, donc je suis »... je suis un de ceux qui font un geste pour notre territoire et pour la protection de son environnement.

#### Nos déchets ont de l'avenir

Chaque année, un habitant de l'Agglomération jette environ 650 kilos\* de déchets, presque 2 kilos par jour. Les progrès de l'éco-citoyenneté sur l'Agglo sont encourageants [en 2008, parmi les meilleurs ratios nationaux en quantité collectée et triée : près de 70 kg par habitant pour la poubelle jaune et de 50 kg pour la verte\*\*]. Cette performance liée à la quantité peut être améliorée par l'attention que nous portons à la qualité de notre tri. En triant, les gestes quotidiens que nous adoptons, peuvent, par exemple, donner une deuxième vie à nos déchets et avoir un impact direct sur la qualité de notre environnement. Ce guide permet de trouver toutes les explications nécessaires pour participer encore mieux à l'amélioration du tri sélectif et à la gestion de nos déchets.

#### Je trie, tu tries, nous trions... à l'Agglo, 3 poubelles dans tous les foyers

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, l'Agglomération assure la collecte des déchets. Mieux collecter, réduire et valoriser les déchets sont des éléments déterminants de la construction d'un territoire à l'environnement protégé et de qualité, où le développement durable s'exprime et se vit au quotidien. Dans son projet, adopté à l'unanimité en février 2009, Saint-Brieuc Agglomération a décidé de généraliser la collecte sélective en porte à porte à l'ensemble du territoire... le moyen le plus sûr et le plus confortable pour que chacun participe à ce nécessaire mouvement du tri. Fin 2010, l'ensemble des foyers de l'Agglo seront équipés.

\*cumul des déchets en poubelles et en déchèterie  
\*\*pour les foyers équipés de poubelles

## Trier

Pour collecter vos déchets, Saint-Brieuc Agglomération met à votre disposition

**3 POUBELLES** : une **jaune** et une **verte** (sacs jaunes et caissettes vertes pour le centre ville de Saint-Brieuc), une **marron** pour les ordures ménagères



## DES CONTENEURS

pour certains habitats collectifs



en savoir +

[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

N° Azur 0 810 121 600



# Les plastiques

EMBALLAGES EN PLASTIQUE AVEC BOUCHON



bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda, de lait, de soupe, d'huile



flacons de produits ménagers



cubitainers

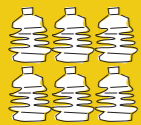


flacons de produits d'hygiène



## Conseil

NE PAS OUBLIER DE COMPACTER LES BOUTEILLES POUR GAGNER DE LA PLACE



## Chaque année

30 000 000

DE BOUTEILLES EN PLASTIQUE COLLECTÉES SUR L'AGGLO C'EST

8500

OU

858

KM DE BOUTEILLES MISES BOUT À BOUT, SOIT LA DISTANCE ENTRE SAINT-BRIEUC ET RIO DE JANEIRO  
TONNES DE PÉTROLE ÉCONOMISÉES

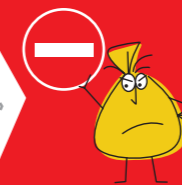
## Question

Le point vert Eco-emballages signifie-t-il que l'emballage est recyclable ?

Non, il indique que les fabricants de produits emballés versent une taxe au programme de tri Eco-emballages. Le montant de cette taxe est reversé aux collectivités pour financer en partie la collecte sélective.



## LES INTERDITS



- films et sacs plastique
- barquettes de viande ou jambon
- pots de yaourt, de crème, de beurre, pots de fleur en plastique
- emballages plastiques de viennoiseries...

vont dans la poubelle marron

en savoir +

[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

N° Azur 0 810 121 600



# Le métal

EMBALLAGES EN MÉTAL VIDÉS



bidons de sirop



boîtes de conserve,  
canettes de boisson



aérosols



barquettes en  
aluminium



## Conseil

NE PAS CHERCHER  
À IMBRIQUER  
LES EMBALLAGES  
LES UNS DANS  
LES AUTRES



## Chaque année

220 tonnes DE MÉTAUX RECYCLÉS C'EST

PRESQUE LE POIDS TOTAL  
D'UN Airbus A380

OU LA CONSOMMATION ANNUELLE D'ÉLECTRICITÉ  
DE 1000 habitants ÉCONOMISÉE

## Question

### Qui est responsable de la poubelle ?

Elles sont remises  
gracieusement aux usagers,  
qui sont responsables de  
leur bonne utilisation, de  
leur nettoyage et désinfection  
réguliers à l'intérieur

et à l'extérieur (règlement  
de collecte pris par arrêté  
municipal) .

### Faut-il laver les emballages sales ?

Non, les vider ou les racler  
pour ne pas gaspiller d'eau.

## LES INTERDITS

les emballages de  
produits toxiques  
vides (peintures,  
vernys...)



vont en déchèterie

en savoir +

[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

N° Azur 0 810 121 600



# Le papier la cartonnnette



journaux  
magazines  
et catalogues



prospectus sans  
film plastique  
enveloppes à fenêtre  
papier blanc



briques  
alimentaires



boîtes et suremballages  
en carton fin



## Conseil

NE PAS DÉCHIRER  
NI METTRE EN BOULE  
LES PAPIERS AVANT  
DE LES JETER



## Chaque année

**3 500 tonnes** DE PAPIERS,  
CARTONS COLLECTÉES SUR L'AGGLO  
C'EST

**14 000 tonnes** DE BOIS  
CONSERVÉS DANS LES FORÊTS  
GRÂCE AU RECYCLAGE

## Question

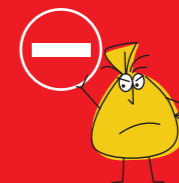
**Que faire si mon bac  
est cassé ?**

Je contacte le service  
de la collecte pour  
le faire réparer ou  
changer.



## LES INTERDITS

- les papiers souillés,  
essuie-tout
- films plastiques  
de suremballage
- les gros cartons



vont en déchèterie

en savoir +

[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

N° Azur 0 810 121 600



# Le verre

EMBALLAGES EN VERRE  
SANS BOUCHON NI COUVERCLE



bouteilles et flacons  
pots et bocaux



# Les ordures ménagères

TOUS LES AUTRES DÉCHETS QUOTIDIENS : EMBALLAGES  
NON RECYCLABLES, RESTES ALIMENTAIRES, ARTICLES  
D'HYGIÈNE... VONT DANS VOTRE POUBELLE HABITUELLE



Chaque année

**5 200 tonnes**  
DE VERRE COLLECTÉES  
ET RECYCLÉES SOIT

PRÈS DE **11 millions**  
DE NOUVELLES BOUTEILLES  
DE **75 cl** FABRIQUÉES

Question

**Quand dois-je sortir  
ma poubelle ?**

• Je respecte le jour  
de la collecte qui figure  
sur le calendrier qui  
m'est remis chaque  
année [calendrier  
téléchargeable sur  
saintbrieuc-agglo.fr]

- Je sors mon bac  
la veille au soir
- Je ne laisse pas  
mon bac sur le trottoir  
après la collecte

## LES INTERDITS

- le verre de table, la faïence  
la vaisselle, la porcelaine
- les vitres ou miroirs  
brisés
- les ampoules et tubes  
fluorescents
- les flacons de parfum

vont en déchèterie



Chaque année

**30 000 tonnes**  
D'ORDURES MÉNAGÈRES  
COLLECTÉES CHAQUE ANNÉE  
SUR L'AGGLO : L'ÉQUIVALENT  
DU POIDS DE 3 TOUR EIFFEL

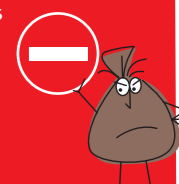


Une fois dans la poubelle marron,  
les ordures ménagères collectées  
sont traitées par compostage à  
Ploufragan par le SMICTOM.  
Ce compost est utilisé en agriculture,  
il ne doit donc pas contenir  
de déchets toxiques et dangereux.

## LES INTERDITS

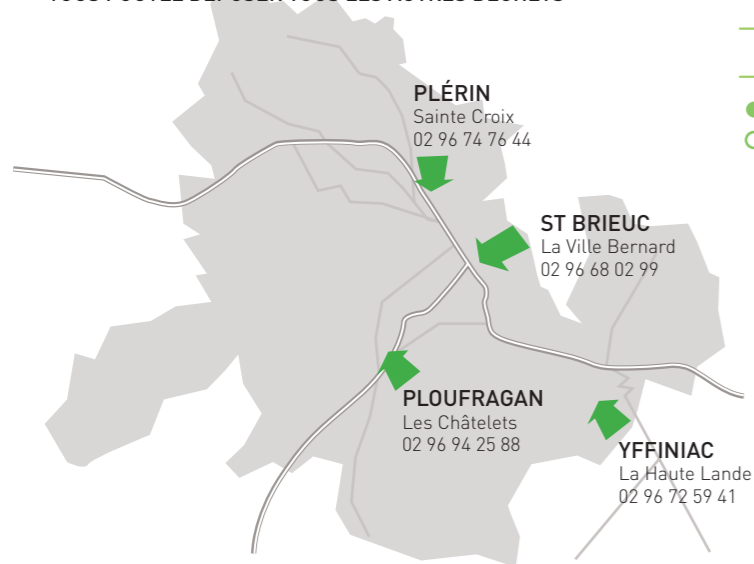
- déchets toxiques et dangereux
- déchets verts
- encombrants et gros  
déchets
- déchets de soins  
coupant ou piquant
- vêtements

vont en déchèterie



# À la déchèterie

VOUS POUVEZ DÉPOSER TOUS LES AUTRES DÉCHETS



## Horaires d'ouverture

Ouverture	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	M	AM	M	AM	M	AM
<b>ST-BRIEUC</b> La Ville-Bernard	●	●	●	●	●	●
<b>PLOUFRAGAN</b> Les Châtelets	●	●	●	●	●	●
<b>PLÉRIN</b> Sainte-Croix	●	●	●	●	●	●
<b>YFFINIAC</b> La Haute Lande	○	●	○	●	○	●

- Ouvert de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 (sauf jours fériés)
- Fermé



**GROS CARTONS PLIÉS**



**DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES**

(gros et petit électroménager, informatique, audio, vidéo, téléphonie)



**GRAVATS** (terre, cailloux, sable, ardoise, carrelage, vaisselle...)



**DÉCHETS TOXIQUES ET DANGEREUX**

(peintures, vernis, colles, solvants, huiles de vidange, déchets de soins, piles, cartouches d'imprimantes, batteries, tubes néons, ampoules...)



**DÉCHETS VERTS** (pelouse, branchages, feuilles...)



**BOIS** (meubles, planches, palettes...)



**ENCOMBRANTS** (matelas, moquette, plâtre, polystyrène)



**FERRAILLE** (mobilier métalliques, carrosserie, plomberie, pièces mécaniques...)

## Conseil

- Pensez à donner les vêtements que vous ne mettez plus : déposez les dans les conteneurs spéciaux ou auprès d'associations caritatives. Renseignements :

**N°Azur 0 810 121 600**

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

à la déchèterie,  
trions les déchets,  
partageons  
le sourire



- Les pharmacies assurent la collecte des médicaments et de leurs emballages

## Attention !

Jeter les substances dangereuses avec les déchets ménagers habituels ou dans les égouts contribue à dégrader notre environnement. Le mercure d'une seule pile bouton pollue 400 m<sup>3</sup> d'eau ou 1 m<sup>3</sup> de terre pendant 50 ans. Les déchets toxiques vont en déchèterie

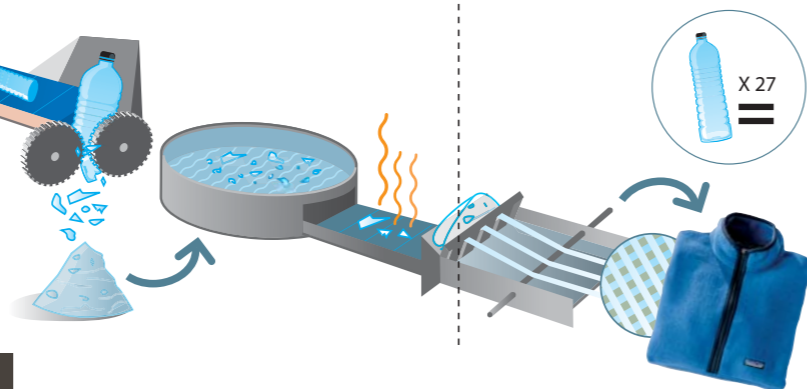
# Que deviennent nos déchets ?



CENTRE DE TRI DE PLOUFRAGAN (SÉPARATION DU PLASTIQUE PAR COULEUR)

USINE DE PLASTURGIE (BROYAGE, LAVAGE, GRANULATION)

USINE TEXTILE (TRANSFORMATION EN FIBRE TEXTILE)



en savoir +

[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

N°Azur 0 810 121 600



Afin de responsabiliser chacun aux gestes du tri, les Ambassadeurs du Tri de Saint-Brieuc Agglomération organisent régulièrement des réunions de sensibilisation dans les quartiers, sur les lieux de travail, dans les écoles, les collèges,...

**LES DÉCHETS RECYCLABLES DÉPOSÉS DANS LES POUBELLES JAUNES SONT TRIÉS EN PARTIE À LA MAIN AU CENTRE DE TRI DU SMETTRAL. PENSEZ À LA SÉCURITÉ DES AGENTS DU TRI.**



Quelques gestes et réflexes

POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

EN 1960, UN HABITANT JETAIT EN MOYENNE 220 KILOS DE DÉCHETS, AUJOURD'HUI PLUS DE 650 KILOS. IL EST URGENT D'AGIR, RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

## Jeter ou ne pas jeter un objet ?... telle est la question...

Est-ce que je peux le réparer ? le réutiliser ? Peut-il être utile à quelqu'un d'autre ?

Si c'est le cas, pensez aux « recycleries » installées en partenariat avec Emmaüs sur toutes les déchèteries de l'Agglo.

## Sac'Suffit !

Un panier ou un cabas réutilisable, pour nos courses, c'est mieux qu'un sac plastique.

## Le classique a du bon

Les lingettes sont à usage unique. Elles coûtent beaucoup plus cher que les nettoyants classiques.

## L'engrais fait maison

Compostez vos déchets fermentescibles (épluchures, restes de fruits et légumes, marc de café, tontes de gazon...).

En quelques mois ils se transforment en un excellent engrais naturel.

En partenariat avec les communes, Saint-Brieuc Agglomération propose des composteurs. Renseignements :

N°Azur 0 810 121 600

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

## Des piles inusables

J'utilise des piles rechargeables (accumulateurs) et je m'équipe d'un chargeur.

## Stop Pub

J'appose un autocollant sur ma boîte aux lettres (disponible en mairie) et je choisis ce que je reçois.

## Triier les emballages, c'est bien... les éviter, c'est mieux

- Pour le goûter des enfants, j'utilise des boîtes en plastique et une gourde
- Je préfère acheter les produits en vrac et à la coupe aux produits 'suremballés'
- J'achète des produits dont l'emballage est recyclable
- Je choisis les éco-recharges et les produits concentrés (en respectant les doses).





**IL EST URGENT D'AGIR,  
RÉDUISONS  
ET TRIÛNS  
NOS DÉCHETS!**

**Saint-Brieuc Agglomération**

3, place de la Résistance  
BP4403  
22044 Saint-Brieuc cedex 2



*en savoir +*

[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

**N° Azur 0 810 121 600**

